



descriptif de la prestation

PRESTATION DE FORMATION EN INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Objectif général

- Être en capacité de réaliser une installation électrique conformément aux normes et règles de l'art

Clients

- Centres de formation

Publics

- Adultes, salariés ou demandeur d'emploi du secteur privé

Champ d'intervention

- Toutes actions de formation concourant au développement des compétences des salariés

Effectifs

- groupe de 10 personnes maximum

Prérequis

- lire, écrire, comprendre et s'exprimer en Français
- être à l'aise avec les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication, division)
- être à l'aise avec les notions de calcul de surfaces et de volumes
- avoir des aptitudes à la représentation dans l'espace tridimensionnel

Conditions de réussite

- le candidat :
 - a un projet professionnel en lien avec la formation
 - se sent prêt à s'investir sur la durée de la formation
- le centre de formation :
 - prévoit un dispositif d'accompagnement des candidats

Accessibilité

Modalité de formation accessible aux personnes en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage avec capacité du cabinet d'adaptation pour accueillir le stagiaire dans de bonnes conditions.

Une étude préalable à la situation peut être réalisée en amont de la formation afin d'adapter celle-ci aux particularités du candidat.

Objectifs opérationnels et évaluables

A l'issue de la formation, le salarié sera en capacité :

- d'analyser la demande et d'en identifier l'enchaînement des opérations nécessaires
- de vérifier l'approvisionnement des matériels et des consommables
- d'organiser son poste de travail et sélectionner l'outillage adapté
- d'implanter et fixer les conduits et canalisations
- de poser et raccorder l'appareillage dans les règles de l'art
- d'implanter, fixer et raccorder les équipements de protection et de commande des circuits
- d'effectuer les vérifications, les contrôles et les paramétrages nécessaires à la mise en service de l'installation
- d'appliquer les méthodes de dépannage

Positionnement

Chaque candidat est positionné préalablement au démarrage de la formation afin d'évaluer son niveau sur les prérequis et ses connaissances en électricité. Le test de positionnement se présente sous forme d'un QCM de 20 questions.

Contenus

contenus adaptés en fonction des besoins sur les thèmes suivants :

- NOTIONS DE BASE D'ÉLECTRICITÉ
- LECTURE DE PLANS ET SCHÉMAS
- MATERIEL, CONSOMMABLES ET OUTILLAGE
- CIRCUITS ÉLECTRIQUES COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES
- RÈGLES DE L'ART DU CÂBLAGE EN CHANTIER DE CONSTRUCTION
- PROCEDURES DE CONTROLE

Validation du parcours

Attestation de suivi du parcours de formation avec précision des modules étudiés.

Outils et méthodes pédagogiques

- support numériques (powerpoint, photos vidéos)
- dossiers de TP
- matériel électrique et outillage (mis à disposition par le client)
- démonstration, guidage pas à pas, mise en autonomie progressive

Qualification de l'intervenant

Frédéric DUTERTRE, l'intervenant agissant pour RÉFLEXIVITÉ est qualifié pour cette activité; il est titulaire du diplôme du baccalauréat professionnel **“Équipements et installations électriques”** depuis 1990 et à obtenu la certification professionnelle de niveau bac+2 **“Responsable de chantier en installations électriques”** le 31 janvier 2018. Il a suivi une formation de **“Formateur et pédagogue”** en février 2016 et justifie d'une expérience professionnelle de 35 ans dans le domaine de l'électricité domestique, industrielle et tertiaire.

Locaux - matériel - équipements

La société RÉFLEXIVITÉ produit et fournit les documents nécessaires à ses prestations de formation.

La structure cliente, met à disposition l'ensemble des moyens nécessaires au bon déroulement de la formation à savoir :

- Un atelier ou un espace technique permettant l'accueil du public en formation (1 à 10) équipé :
 - ➔ d'alimentations électriques 240 volts monophasé et 400 volt triphasé + neutre
 - ➔ d'espaces de travail de type box individuels 2D ou 3D permettant la réalisation d'installations fictives adaptés à l'activité d'électricien installateur en bâtiment
 - ➔ des matériels, outillages, équipements et consommables nécessaires à l'activité d'électricien installateur bâtiment (listing et approvisionnement à réaliser au préalable à la formation en concertation avec le client)
- Une salle de cours ou de réunion d'une capacité adaptée à l'accueil du groupe en formation et équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'un tableau ou paperboard effaçable à sec
- Les vestiaires et sanitaires respectant la réglementation du code du travail

Modalités d'accès

1. Prise de contact sur rendez-vous par téléphone ou par mail afin de recueillir la demande et les besoins
2. Proposition d'une offre de prestation transmise par mail sous huitaine
3. Validation de l'offre de la prestation par signature d'une convention d'engagement réciproque
4. Déroulement de la prestation selon le planning établi dans l'offre

Tarification

Tarif ajusté aux besoins - nous consulter